

☺ E-café plus de juin : Licenciement pour motif économique

Votre webconférence hebdomadaire dédiée aux thématiques essentielles du droit social

Code
702370

Durée
4 x 30 minutes

Tarif Inter*
150 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Managers – DRH – Responsables RH
– Chargé RH – Responsables des affaires sociales – Juristes d'entreprise – Avocats – Conseils

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

LES POINTS FORTS

- Format court et efficace : webconférence de 30 minutes pour une veille juridique optimale
- Expertise juridique pointue : analyses par des spécialistes en droit social
- Interactivité en direct : posez vos questions aux experts et obtenez des réponses immédiates.
- Replay disponible : visionnez le e-café + quand vous voulez, où vous voulez.
- Inscription modulable à la carte selon vos besoins

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement et assistance – hotline au numéro suivant : 01 83 10 10 10 (Choix 2 puis Choix 2), ou par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Objectifs pédagogiques

- Décrypter chaque semaine les éléments essentiels, les problématiques et les bonnes pratiques d'une thématique précise en droit social
- Dégager des solutions pratiques pour votre entreprise et bénéficier des conseils de nos experts

Programme de la formation

Licenciement pour motif économique

Parmi nos formateurs



Guillaume Roland

Avocat depuis 1994, Guillaume ROLAND consacre toute son activité au droit social. Il a été enseignant au CNAM de 2006 à 2019 sur cette matière. Il a rejoint en 2019 le cabinet HERALD (anciennement GRANRUT) en qualité d'associé responsable du pôle social.